

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la table ronde virtuelle sur l'avenir de la Partie A
qui se tiendra le 8 avril 2021

Début	Fin	Interprétation
Je 9.30 h	Je 16.30 h	FR DE NL

Présidence : Mme Muriel Bouldouyré, délégation française
Modération : M. Roland Blessinger, délégation suisse

Cette table ronde a pour objet **d'initier des réflexions entre les acteurs concernés** (États, profession, ONGs) **pour anticiper au mieux les défis** auxquels va être confronté le système international ces prochaines années.

Après 10 ans de mise en œuvre, la rétribution d'élimination a été augmentée pour la 1^{ère} fois en 2021, passant de 7,50 euros à 8,50 euros. Dans ses rapports annuels, l'IIPC (instance de la CDNI dédiée à la mise en œuvre de la Partie A) s'attend à ce que **l'évolution des coûts soit constante pour de multiples raisons** :

- **part des coûts fixes importante** : suivi du coût de la vie, augmentation des coûts d'élimination des eaux de fond de cale, normes environnementales plus contraignantes...
- **des dépenses importantes exceptionnelles** : extension du réseau, mise en service de bateaux déshuileurs (obligation de double coque à partir de 2038) ...
- pas de revenus tirés de la valorisation des huiles usées.

Des facteurs externes sont à prendre en compte comme le démontre la crise de la pandémie de COVID 19. Celle-ci a déjà fait ressentir ses premières conséquences sur le système : l'arrêt total ou partiel de la navigation à passagers en 2020 a conduit à une baisse des revenus significative (pas de rétribution d'élimination en l'absence d'avitaillement de cette flotte) alors que le réseau a été maintenu à coûts constants.

À ces défis s'ajoute la **nécessité pour le système de répondre aux besoins de la profession**, qui a besoin d'un réseau adapté (disponibilité du service, maillage géographique) pour lui permettre de répondre à ses obligations environnementales découlant de la CDNI.

Dans l'esprit de la CDNI depuis sa création, la table ronde vise à réunir les États, la profession et les organisations concernées pour identifier ensemble les solutions à mettre en œuvre pour **assurer la pérennité du système international**.

1. Adoption de l'ordre du jour

CPC (21)a 8 rev. 1 = CDNI/G (21)a 8 rev. 1 = IIPC (21)a 10 rev. 1

2. Etat des lieux, aperçu des travaux en cours et défis après 10 ans de mise en œuvre de la Partie A de la CDNI

Rapport du Secrétariat

A titre d'introduction, le Secrétariat pourrait :

- dresser l'historique des coûts, des recettes et des événements ayant eu un impact sur le système de financement depuis l'entrée en vigueur de la Convention ;
- présenter l'inventaire de la mise en œuvre de la Partie A et une vue d'ensemble de l'état actuel du réseau des stations de réception, des difficultés rencontrées et des perspectives à court-terme de chaque réseau ;
- aborder les facteurs d'influence sur le système de financement et les défis qui se poseront à court et moyen-terme.

3. Perspectives d'évolution du système

3.1. Résultats des concertations menées au niveau national avec la profession en vue d'une stratégie pour l'avenir de la Partie A, initiées en 2019 (Résolution CDNI 2018-II-3)

CDNI/G (20) 18 rev.1 = IIPC (20) 9 rev.1 – Com. BE/ITB

CDNI/G (21) 18 = IIPC (21) 14 – Com. BEV

Les délégations et la profession pourraient présenter la synthèse des discussions menées au niveau national en incluant notamment :

- les réflexions menées quant aux évolutions en vue de baisser les coûts du système ;
- un état des besoins ;
- les effets du Green Deal et du remplacement de la flotte des bateaux déshuileurs par des bateaux avec une double coque d'ici 2038 ;
- etc.

3.2. Présentation de l'état des réflexions par l'OEB/UENF

CPC (19) 52 = IIPC (19) 39 = CDNI/G (19) 45 – Com. OEB/UENF

CDNI/G (21) 17 = IIPC (21) 13 – Com. OEB/UENF

Des représentants de l'OEB/UENF pourraient présenter :

- les résultats préliminaires de l'enquête internationale portant sur le niveau de service, conduite en 2021 ;
- l'étude menée dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre de la Partie A de la CDNI dans la perspective du secteur ;
- les perspectives envisagées par l'OEB/UENF concernant les évolutions du système ainsi que leur mise en œuvre.

4. Retours d'expériences sur la mise en œuvre de la Partie A

4.1. Exemple d'une station mobile bateau avitailleur / déshuileur

CDNI/G (21) 12 = IIPC (21) 11 – Com. FR

Un expert de la délégation française pourrait présenter :

- le fonctionnement d'un bateau avitailleur / déshuileur ;
- les avantages écologiques du bateau avitailleur / déshuileur ;
- les perspectives positives quant au déploiement du GTL comme carburant en navigation intérieure.

4.2. Perspectives du point de vue des infrastructures de réception et de collecte portuaires

CDNI/G (21) 28 = IIPC (21) 19 – Com. EUROSHORE

EUROSHORE pourrait présenter les développements depuis l'entrée en vigueur de la CDNI et les développements futurs du point de vue des infrastructures de réception et de collecte portuaires.

5. Synthèse, conclusions et prochaines étapes

La table ronde pourrait se conclure par les points à approfondir, les axes prioritaires à retenir et les possibles recommandations à adresser à la Conférence des Parties Contractantes qui se réunira le 22 juin 2021.

Annexe

Pour l'inscription à la table ronde
et tout complément d'information, vous pouvez contacter:
Mme Martine GEROLT– Email : secretariat@cdni-iwt.org

Modalités de participation à la réunion en ligne

Préparation de la réunion

1. Les participants sont invités à s'inscrire **en ligne** à la réunion **avant le 31 mars 2021** https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/TABLE_RONDE_CDNI_G
Mot de passe : CDNIG2728
2. Les présentations Powerpoint devront être transmises au Secrétariat (secretariat@cdni-iwt.org) à l'avance.
3. Des essais de connexion pourront être effectués avant la réunion afin d'identifier les éventuels problèmes techniques liés aux outils utilisés.
4. Le lien de connexion pour la réunion leur sera communiqué **au plus tard 1 semaine avant le début de la réunion.**
5. Afin de répondre aux soucis techniques pouvant être ponctuellement rencontrés lors des sessions KUDO, la CCNR a mis en place une Hotline au 00 33 (0)3 88 52 45 24. Cette ligne permet de joindre l'opérateur CCNR au Palais du Rhin et de vous assister pour votre connexion et pour l'utilisation du logiciel.
6. Un bon casque-micro est nécessaire afin que la réunion et l'interprétation puissent se dérouler sans encombre.

Déroulement de la réunion

1. Le Secrétariat organise la réunion en utilisant le logiciel Kudo. Les discussions se dérouleront dans les trois langues de travail. Un sélecteur de langues vous permettra de choisir la langue souhaitée.
2. Comme pour les réunions physiques, les discussions seront enregistrées. L'enregistrement est uniquement destiné à faciliter la rédaction du compte rendu de la réunion.
3. Les participants sont invités à **se connecter dès 9.00 heures**, afin que la réunion puisse effectivement débuter à **9.30 heures**.
4. Le Président ouvre la réunion et donne la parole aux participants.
5. La caméra montrant la salle de réunion de la CCNR restera activée en permanence. Les participants à distance laissent leurs microphones et caméras éteints lorsqu'ils ne s'expriment pas, afin de ne pas gêner la réunion et de limiter la bande passante nécessaire. Ils seront activés uniquement lorsque le Président donne la parole.
6. Les présentations pourront être montrées par le Secrétariat.
